



Tenir...

Comme à chaque rentrée scolaire, il nous est demandé de faire mieux avec moins. C'est ainsi depuis six ans. De plus, on continue de nous culpabiliser d'avoir encore un salaire régulier et une retraite correcte.

A la différence près que, cette fois, le "mieux avec moins" prend la forme très concrète et contraignante d'une pédagogie exigeante, dont l'introduction est sollicitée sans que les effectifs de classes aient suivi. Et la remise en question de notre Statut existe elle aussi, noir sur blanc, dans les projets du Conseil d'Etat et des partis politiques. Enfin, sans attendre le nouveau Statut, le Conseil d'Etat veut économiser 40 millions supplémentaires sur les traitements de 1998.

Ce n'est donc pas un "blues" que vous chanterait une SPV noir cissant le tableau. C'est la réalité qu'il faut désormais affronter: si possible en équipe de maîtres pour relever les défis à l'échelle de l'établissement, et solidairement à l'échelle des salariés de l'Etat pour la défense de nos salaires. Avec une pensée particulière pour les infirmières et les policiers, dans la lutte contre l'élévation de l'âge de la retraite.

Dans ce contexte, il convient de ne pas oublier qu'au vu de la politique et de la fiscalité actuelles, les sommes qu'on rogne chaque année à votre salaire ne permettent ni une répartition plus juste de la richesse et de la misère dans notre canton, ni de rééquilibrer les finances publiques. Ce n'est qu'un jeu de rôles cynique: celui qui perd le moins, c'est celui qui pleure le plus fort ou fait le plus peur aux autres!

Ainsi, l'enseignant-e a besoin d'un cœur tendre pour enseigner, dur pour ne pas être plumé-e. Difficile paradoxe.

SOMMAIRE:

- AG du personnel le 30.9. et journée d'actions le 3.11.
- enquête sur vos effectifs et conditions de travail
- le chômage ne frappe pas que les mauvais-es enseignant-es
- vie SPV: votre comité 1997-8, rappel des coti', recrutement, animation des groupes locaux
- en annexe: brochure sur les points conflictuels du projet de Statut

En annexe, vous trouverez une brochure d'explications sur "Les intentions cachées du Conseil d'Etat" en matière de politique du personnel.

Elle décortique le projet du Conseil d'Etat qui veut nous faire prendre des vessies (sa politique d'austérité) pour des lanternes (l'intérêt de moderniser l'Etat). Edifiant.

J.A.B. 1000 LAUSANNE 19

Retour: SPV, cp 127, 1000 Lausanne 19, paraît 4 x l'an

CHOMAGE DES ENSEIGNANT-ES: LE DOUTE N'EST PAS PERMIS !

Nombreux sont les collègues qui ont été frappés par la montée du chômage dans notre profession. L'action de juin a d'ailleurs été un succès important avec plus de 600 témoignages plantés sur notre "matze" à la Place de la Palud.

Il s'en est suivi une polémique stérile engagée par le Département autour des chiffres, alors que nous ne faisons que reprendre les informations officielles traitées au sein de la commission chômage: 469 demandeurs de postes à plein temps pour la rentrée, selon la statistique du 2.7.97. Le fait que la réalité de septembre soit moins alarmante n'y change rien.

Dans ce triste épisode, le vrai visage de nos collègues touchés a quelque peu été oublié. Pire, d'aucuns ont scandaleusement laissé entendre que le chômage frappait surtout les mauvais-es enseignant-es.

Le doute ne doit pas subsister: lorsque des cohortes entières de jeunes maîtres se retrouvent sans travail, c'est le management qui est en cause, pas leurs qualités personnelles.

COTISATIONS 1997 - RAPPEL

Les collègues qui n'ont pas encore réglé le montant de leur contribution annuelle trouveront avec cet envoi le bulletin de versement ad hoc.

Pour les autres, tout est en ordre pour cette année civile, sous réserve de l'expédition par le secrétariat d'un décompte à ceux qui paient en plusieurs fois.

La SPV expérimente par la même occasion un système d'envoi informatisé. Merci de votre compréhension en cas de problème.



A témoin ce discours recueilli par la SVMS, adressé à une maîtresse enfantine par le Municipal chargé des adieux:

Mademoiselle,

Pendant l'année de transition, vous avez fait preuve d'une sensibilité et d'une qualité remarquables dans votre enseignement. Vous avez su utiliser vos connaissances et vos ressources humaines pour donner l'épanouissement à nos enfants.

Au nom de la Municipalité, nous vous en félicitons et vous remercions de votre travail.

Or, vous n'êtes pas sans ignorer que l'économie vaudoise ne va pas bien et nous sommes ainsi au regret de vous annoncer que nous ne pourrons pas vous réengager pour la rentrée 1997, afin d'offrir votre place à une de vos collègues qui vient de terminer l'Ecole Normale et de donner à chacun sa chance.

Veillez agréer, Mademoiselle, nos salutations les meilleures.

POUR QUE VIVE LA SPV...

... Réunissez votre groupe local

Une fin d'après-midi suffit souvent pour discuter en toute liberté des problèmes de votre établissement et pour vous informer des dernières nouvelles et décisions vous concernant au niveau cantonal.

La SPV délègue volontiers un collègue du comité afin d'animer votre séance, alors que le Secrétariat vous aide à l'organiser: n'hésitez pas à nous passer un coup de fil: 021/617'65'59.

... Vérifiez l'affichage dans l'école

C'est le moyen de communication le plus rapide et le plus efficace, et il est de plus parfaitement autorisé par le DIP (cf. DI -7).

Dites-nous si ce mode de transmission ne fonctionne pas dans votre établissement en téléphonant au 021/617'65'59. Un envoi direct à votre bâtiment scolaire est toujours possible.

... Réunissez-vous

Le comité cantonal est à votre disposition:

Philippe Martinet, président (activité à 90%)

Jean-Michel Amiguet, habitant Morges (VSG-VSO - 10e...)

Marie-Claire Danuser, Lausanne (D-ES- intégration...)

Etienne Jaques, Morges (VSO - Ecole-métiers...)

Isabelle Monnier, Orbe (Enfantine...)

Aire-Madeleine Ney, Ecublens (VSG, langues II et III...)

Sylvie Winkler, La Tour-de-Peilz (Primaire, formation...)

... ainsi que le Secrétariat général:

Georges Gilliéron, secrétaire général (activité à 90%)

Christian Rapin, secrétaire général en formation (à 20%)

Marie-Claude Guerra, secrétaire administrative (à 70%)

... Recrutez de nouveaux membres

Au second degré, on pourrait dire qu'il n'y a pas de raison que des enseignants puissent bénéficier des avantages obtenus grâce à la SPV sans participer financièrement à son soutien ! Plus sérieusement, personne mieux que vous ne peut convaincre votre voisin-e de classe ou le/la jeune collègue de l'établissement qu'on doit rester solidaires pour défendre l'école que nous voulons, ainsi que nos conditions de travail.

A vos agendas: Les dates des actions de lutte sont connues !

Le 30 septembre au Casino de Montbenon ASSEMBLEE GENERALE DU PERSONNEL DE L'ETAT

Ordre du jour sommaire:

dès 18h: réunion du secteur des enseignants, organisée par le CLASSE (le but est d'obtenir la présence d'une délégation de chaque établissement ou groupement)

Thème: état de la situation au DIP, au SES et au SFP

➔ préparation des actions de résistance

dès 20h: assemblée générale pour tous les secteurs et coordination de la suite des opérations.

Thème: état de la situation dans le parapublic et à l'Etat

➔ décision sur les actions à mettre sur pied.

Le 3 novembre : JOURNEE D'ACTIONS ET MANIFESTATION

L'après-midi:... selon les décisions de l'AG du 30 septembre !

En fin d'après-midi: de l'Esplanade de Montbenon, manifestation de la "fonction publique en colère".

Les informations pratiques suivent !

ENQUETE SUR LES EFFECTIFS ET LES CONDITIONS DE TRAVAIL

La pression à la hausse sur les effectifs des classes se poursuit. Et seuls une médiatisation des cas les plus inadmissibles et un travail de proximité avec les autorités locales permettront d'obtenir des améliorations concrètes.

C'est pourquoi nous vous offrons de faire connaître à nouveau votre situation personnelle (discrétion garantie !).

En particulier, nous vous prions de préciser le cas échéant, si...

- a) votre direction a mal équilibré des classes parallèles, sans raisons valables ?
- b) en cas d'effectifs lourds «inévitables», des mesures palliatives telles l'assistantat ou le dédoublement ont été envisagées, voire refusées sans motif autre que la crise?
- c) les effectifs des classes de 1P, comme demandé par une résolution de l'AD en 1993, ont été protégés (volonté de limiter à 20 élèves) ?

AVERTISSEMENT

Les "effectifs EVM" n'entrent en vigueur que pour les 53 classes "expérimentales" du cycle 5-6. (cf. Règlement de la Loi scolaire, art. 164-5).

Cependant, la SPV vous demande de dénoncer tous les abus consistant à lancer des projets (ex.: allemand, cycles, évaluation, interdisciplinarité, projets d'établissements...) comprenant l'essentiel des exigences de la "pédagogie EVM" sans les moyens promis qui lui sont liés.



EFFECTIFS & CONDITIONS DE TRAVAIL A SIGNALER

Arrondissement/Groupement _____ Degré d'enseignement _____ Division _____

Effectif à la rentrée: _____ élèves. Il est: identique 0, plus faible 0, plus élevé 0, qu'en 96-7

Des mesures d'assistantat (au S. I) ou de dédoublement (S. II) ont été prises : OUI NON

Elles consistent en : _____

La surface de la classe est-elle bien adaptée à l'effectif des élèves ? OUI NON

Remarques/Souhaits : _____

Vos conditions de travail ont-elles été péjorées ? OUI NON

Si OUI, par (suppression de décharges, report de tâches, obligation de voyager sur plusieurs sites, horaires tronqués?)

Personne de contact (si souhaité): _____